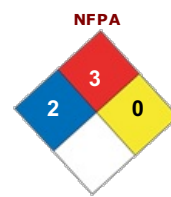


SECTION 1 : PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Nom du produit: Brushable Seam Sealer (Cartridge 1/10 Gal.)
Code de produit: 82745
Numéro de fiche signalétique du fabricant: 82745
Nom du fabricant: Saint-Gobain Abrasives, Inc.
Adresse: 1 New Bond Street
 Worcester, MA 01615
Site Web: www.sgabrasives.com
Téléphone pour informations générales: 508-795-5000
Téléphone pour urgences: Chemtrec: 1 800 424-9300



HMIS	
Danger pour la santé selon	2
Danger d'incendie	3
Réactivité	0
Protection personnelle	X

SECTION 2 : COMPOSITION, INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom Chimique	CAS#	Pourcentage de l'ingrédient	EC Num.
Copolymer, non-hazardous	Not Applicable	5 - 10 par poids	
Calcium Carbonate	1317-65-3	10 - 30 par poids	
Xylene	1330-20-7	1 - 5 par poids	
Crystalline Silica, Quartz	14808-60-7	0.1 - 1 par poids	
Toluene	108-88-3	10 - 20 par poids	
Methyl Ethyl Ketone	78-93-3	0.1 - 1 par poids	
Organoclay complex	Not Applicable	1 - 5 par poids	
Titanium Dioxide (Dust)	13463-67-7	0.1 - 1 par poids	
Iron Oxide (Fume)	1309-37-1	0.1 - 1 par poids	
Resin	Not Applicable	10 - 30 par poids	
Carbon Black	1333-86-4	0.1 - 1 par poids	
Talc (no asbestos and <1% Quartz)	14807-96-6	10 - 20 par poids	

SECTION 3 : IDENTIFICATION DES RISQUES:

Copolymer, non-hazardous

Voie d'exposition: Inhalation, skin contact, eye contact and ingestion.
Organes cibles: Blood, eyes, kidneys, liver, nervous system and skin.

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SOINS:

Contact oculaire: Rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau pendant 15 à 20 minutes. Contacter un médecin si l'irritation ou les symptômes de surexposition persistent.
Contact cutané: Laver immédiatement et abondamment la peau à l'eau savonneuse. Contacter un médecin si l'irritation se développe ou persiste.
Inhalation: En cas d'inhalation, faire sortir la victime à l'air frais. Si elle ne respire pas, lui administrer une

respiration artificielle ou de l'oxygène par un personnel qualifié. Contacter immédiatement un médecin.

Ingestion: En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissements. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne qui aurait perdu connaissance.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Point d'éclair:	0 Deg C (32 Deg F)
Température d'auto-inflammation:	Indéterminée.
Limite inférieure d'inflammabilité/explosion:	1.0%
Limite supérieure d'inflammabilité/explosion:	22.7%
Instructions de lutte contre les incendies :	Inflammable. Refroidir les récipients exposés au feu à l'aide d'un jet diffusé.
Agent extincteur:	Utiliser une mousse résistant à l'alcool, du dioxyde de carbone, de la poudre extinctrice, de l'eau pulvérisée ou un jet diffusé lors de l'extinction d'incendies impliquant ce matériau.
Équipement protecteur:	De même que dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome par pression, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.
Risques d'incendie peu communs:	Liquide inflammable. Les vapeurs peuvent former un mélange inflammable avec l'air. Les vapeurs peuvent s'écouler le long des surfaces vers une source d'inflammation distante et provoquer un retour de flammes.
Sous-produits de combustion dangereux:	Thermal breakdown of this product during fire or very high heat conditions may evolve the following hazardous decomposition product: Carbon oxides and traces of incompletely burned carbon compounds, silicon dioxide, formaldehyde.
Cotes NFPA:	
Santé selon NFPA:	2
Inflammabilité selon NFPA:	3
Réactivité selon NFPA:	0

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles:	Utiliser un équipement de protection individuel tel qu'il l'est indiqué en section 8.
Précautions environnementales:	Éviter toute décharge dans les égouts pluviaux, les fossés et les voies d'eau.
Mesures de nettoyage des déversements:	For large spills or transportation accidents involving release of this product, contact the EMERGENCY Response Center at 1-800-424-9300. Eliminate all sources of ignition, provide adequate ventilation, dike spill area and add absorbent material to spilled liquid. Sweep up and dispose of in a DOT approved container. Container must be labeled and disposed of by a licensed waste contractor/hauler in accordance with State, Federal or local waste regulations.
Méthodes de nettoyage:	Absorb spill with inert material (e.g., dry sand or earth), then place in a chemical waste container. Collect spill with a non-sparking tool. Place into a suitable container for disposal.

SECTION 7 : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manutention:	Utiliser avec une aération adéquate. Éviter de respirer des vapeurs et tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Le matériau accumulera des charges statiques susceptibles de provoquer une étincelle électrique (source d'inflammation). Appliquer les procédures appropriées de mise à la terre.
Entreposage:	Use in cool, well ventilated areas. Keep container closed when not in use. Keep away from excessive heat, combustible materials, and incompatible substances. Follow all MSDS label precautions even after container is emptied because container may retain product residues. Keep container tightly closed and store in a cool area away from water or moisture.
Habitudes de travail:	Eye washes and safety showers in the workplace are recommended. Avoid contact with skin and eyes. Avoid breathing vapors. Wash hands thoroughly after using and before eating, drinking or smoking. Employee education and training in the safe use and handling of this product are required under the OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1200. Smoking in an area where this material is used should be strictly prohibited. Always use protective clothing and equipment.
Procédures pour manipulations spéciales:	Prévoir une ventilation/protection respiratoire appropriée contre les produits de décomposition (voir section 10) durant les opérations de soudure et de découpage au chalumeau, ainsi que pour éviter les inhalations de poussières durant le ponçage/rectification du produit durci.
Habitudes d'hygiène:	Remove all contaminated clothing and wash thoroughly after handling. Keep food and drink away from materials and from area where material is being used or stored.

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE - DIRECTIVES RELATIVES AUX EXPOSITIONS

Mesures d'ingénierie:	Utiliser une mesure d'ingénierie telle que des enceintes d'isolement, une ventilation aspirante locale ou toute autre mesure d'ingénierie pour contrôler les niveaux aérogènes en dessous des limites d'exposition recommandées. Une bonne aération générale devrait être suffisante pour contrôler les niveaux aérogènes. Lorsque des systèmes de ce type ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuel adéquat, qui fonctionne de manière satisfaisante et respecte les normes OSHA ou d'autres normes reconnues. Consulter les procédures locales pour ce qui est de la sélection, formation, inspection et maintenance de l'équipement de protection individuel.
Protection des yeux/du visage:	Porter des lunettes de protection appropriées ou des lunettes anti-éclaboussures tel qu'il l'est décrit dans 29 CFR 1910.133, réglementation sur la protection des yeux et du visage OSHA ou la norme européenne EN 166.
Description de la protection	Chemical-resistant gloves (nitrile or butyl rubber) and chemical goggles, face-shield and synthetic

cutanée:	apron or coveralls should be used to prevent contact with eyes, skin and clothing.
Protection des voies respiratoires:	Un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques peut être admissible dans certaines circonstances lorsque les concentrations aérogènes sont censées dépasser les limites d'exposition. La protection conférée par un appareil respiratoire purificateur d'air est limitée. Utiliser un appareil respiratoire à pression positive en cas de risque de dégagement non contrôlé, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans toute autre circonstance où un appareil respiratoire purificateur d'air est susceptible de ne pas offrir une protection suffisante.
Autre équipement de protection:	Les installations entreposant ou utilisant ce matériau doivent être équipées d'un bassin lave-yeux et d'une douche de décontamination.

DIRECTIVES RELATIVES AUX EXPOSITIONS

SECTION 9 : CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence de l'état physique:	Paste
Couleur:	noir
Odeur:	Vinegar/Acetic Acid
Point d'ébullition:	79 - 3000 Deg C
Gravité spécifique:	1.310
Densité de vapeur:	3.86
Pression de vapeur:	19 mm Hg
Point D'Évaporation:	> 1 (Butyl acetate=1.)
Point d'éclair:	0 Deg C (32 Deg F)
Température d'auto-inflammation:	Indéterminée.
Teneur en COV:	2.81 lbs/gal

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique:	Stable dans des températures et pressions normales.
Polymérisation dangereuse:	Non signalé.
Conditions à éviter:	Heat, flames, ignition sources, and sparks. Incompatible materials. Freezing or temperatures below 32° F, temperatures above 120 °F.
Matériaux incompatibles:	Strong oxidizers and oxidizing agents, aluminum surfaces, alkalis, acids and strong bases.
Produits de décomposition spéciaux:	Carbon monoxide, carbon dioxide.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Copolymer, non-hazardous :

Toxicité aiguë: No data.

Copolymer, non-hazardous :

Yeux:	Mild irritation, tearing, redness.
Peau:	Mild irritation.
Inhalation:	Minimal odor present during normal handling and use.
Ingestion:	May cause mild gastrointestinal irritation, vomiting, nausea and diarrhea.
Effets chroniques:	Contains a possible human carcinogen.

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Nom d'expédition DOT:	Drums: UN1133, Adhesive, 3, PGII, Limited Quantities: Consumer Commodity ORM-D
Numéro ONU DOT:	non réglementé.
Nom d'expédition IATA:	UN1133, Adhesive, 3, PGII

Désignation pour l'expédition
canadienne:

Drums: UN1133, Adhesive, 3 PGII, Limited Quantities: Consumer Commodity ORM-D

Nom d'expédition IMDG :

UN1133, Adhesive, 3, PGII

SECTION 15 : INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

N° EINECS:

236-675-5

SECTION 16 : INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Cotes SIMDUT:

Danger pour la santé selon
HMIS: 2

Danger d'incendie HMIS: 3

Réactivité selon HMIS: 0

Protection personnelle selon
HMIS: X

Fiche signalétique créée le: Août 09, 2010

Fiche signalétique révisée le: Juillet 01, 2013

Copyright© 1996-2015 Actio Corporation. Tous droits réservés.